

cette union, le R. P. Didon a donné pour base incontestable la lettre du Cardinal Rampolla. Mes ses preuves et son développement n'échapperont pas à la contestation. Ses conclusions surtout sur l'attitude à observer par les catholiques en présence, non de la République, mais du gouvernement actuel, ont déjà suscité et susciteront encore des contradictions. L'opinion a déjà porté son jugement sur ce discours, qui ne semble pas avoir fait la conviction dans les esprits.

Il ressort de ces faits que le discours du R. P. Didon n'a réussi qu'à embrouiller une situation, pourtant suffisamment obscure. Nous sommes d'opinion que la parole des cinq cardinaux de France produira plus de lumière et de paix.

En attendant que ces problèmes reçoivent une solution, on discute à coups de poing dans les Chambres françaises. La séance du 19 janvier, en particulier, pourra bien être appelée la journée des gifles. Le député Laur descend de la tribune après avoir insulté le ministre Constans. Ce dernier qui, depuis le commencement de ce discours, donnait des signes visibles de surexcitation, se lève tout à coup ; un de ses collègues veut le retenir par les basques de sa redingote, peine perdue. Il traverse l'hémicycle, écarte tous ceux qui lui barrent le chemin, et saisit le député Laur au collet, au moment où celui-ci descend la dernière marche de ce que les irrespectueux appellent le perchoir. Puis, sans tarder, flic sur la joue gauche, ot flac sur la droite. Dans l'intervalle, la mêlée s'engage sur tous les points. On se bouscule et on se bat à peu près dans toutes les travées. Un M. Mir, qui a conservé son calme, reçoit sur la tête un dictionnaire qui l'égratigne joliment.

" Lancez-nous, dit-il, le contenu du dictionnaire poissard à la tête, mais pas le dictionnaire lui-même." Bah ! lui répond on, vous étiez un point de Mir..... Le président, à ce moment là se coiffe du tricorné, et la séance est suspendue jusqu'à ce que l'on ait fini de se battre. Il y a bien eu dans le passé des scènes de pugilat entre les simples députés, mais jusqu'ici les ministres avaient eu assez de décorum pour se tenir à l'écart. Quand quelqu'un répond par des coups de poing, il est permis de penser que c'est parce qu'il n'a pu trouver un bon argument. A la reprise de la séance, le ministre de l'intérieur, très ému, monte à la tribune au milieu des applaudissements de la gauche et dit textuellement :

" Messieurs, il y a une heure, dans un mouvement d'impatience, de violence, que la Chambre comprendra et que, j'espère, elle vou-